



Saint-Benoît, le 17 septembre 2021

L'Adjointe Gestionnaire,

A l'attention des étudiants inscrits en BTS,

Objet : Bourse du CROUS - Confirmation de scolarité

Service Gestion
L'Adjointe-gestionnaire

Les notifications conditionnelles de bourse du CROUS doivent être transmises au service Gestion du lycée afin de confirmer votre scolarité dans l'établissement au CROUS.

Affaire suivie par
Erika Law Hing Ping

Cette démarche est essentielle pour démarrer la mise en paiement de votre bourse gérée par le CROUS.

Tél. : 0262 92 95 20

Une notification définitive d'attribution vous sera envoyée par courriel dès que votre demande sera traitée au CROUS.

Courriel
gestion.9740472v@ac-reunion.fr

Toutes confirmations de scolarité avant le 5 du mois enclenchera le paiement pour le mois en cours. Les mois non perçus depuis le mois de septembre seront régularisés par le CROUS.

72, rue Joseph Hubert
97470 Saint Benoît

Vous pouvez transmettre les notifications en version papier au service Gestion ou en version numérique avec l'objet :

Site internet
<http://lycee-patu-de-rosemont.ac-reunion.fr/>

« NOM PRENOM – CROUS »
par courriel : gestion.9740472V@ac-reunion.fr

Le lycée n'instruit pas les demandes du CROUS et ne gère pas les dates de paiement.

L'adjointe Gestionnaire

Florence Bénard